



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 95283

Texte de la question

Mme Carole Delga attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir des RASED. Cette aide spécialisée adaptée, apportée à l'école comme au collège aux enfants et aux adolescents souffrant d'inadaptation scolaire, comportementale ou sociale, à leur famille ainsi qu'aux enseignants qui les accueillent au sein des classes ordinaires, constitue l'un des éléments essentiels de la politique de « refondation de l'école » dont notre pays a tant besoin. Pour preuve, le Gouvernement a recommencé à créer des postes dans les RASED et à envoyer en formation des enseignants afin de reconstituer un vivier d'enseignants spécialisés comme la ministre l'a rappelé au congrès de l'association des psychologues de l'éducation nationale le 26 septembre 2015 à Angers. Toutefois, la Fédération nationale des associations des rééducateurs de l'éducation nationale (FNAREN) est inquiète sur la réalité vécue sur le terrain : sur la disparité dans les académies quant au respect des missions des personnels RASED, sur la répartition locale des postes, sur les personnes envoyées en formation qui ne permettent pas de remplacer les personnels partant à la retraite et enfin sur les orientations de la nouvelle conception de la formation des personnels. Aussi, elle lui demande de lui préciser quelle est la position du Gouvernement concernant cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Carole Delga](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95283

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 avril 2016](#), page 3521

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)